





Vos luttes dans la région
Journée Nationale de
Mobilisation Interprofessionnelle



A la une
Emploi-Territoire



Actualité régionale
Sans papiers

Dossier

Tourisme Social

Projet solidaire : "Tous à la neige"



Dossier



Tourisme Social

Editorial	2
A la une	3
• Emploi-Territoire	
Vos luttes dans la région	4
• Journée nationale de mobilisation interprofessionnelle	
• Molex	
• Paix	
• Pôle-Emploi	
Professions	5
• Education	
• Agro-alimentaire	
Activité Régionale	6
• CSIR PYREMED	
• Journée d'étude du 22 janvier 2009	
• A vos agendas	
Dossier	7
• Tourisme Social	
• Tourisme Loisirs Culture	
• Assemblée Générale de TLC	
• Développement et projet solidaire	
Activité CGT/CESR	11
• Passage de témoin	
Actualité CESR	12
• Les interventions de la CGT	
Vie Syndicale	13
• Euro région	
• Réunion publique	
Actualité Régionale	14
• Sans-papiers	
Brèves	15
• Fonction publique territoriale	
• Crise économique et financière	
• Journal télévisé	
• Solidarité	
• Caisse de retraite des territoriaux et hospitaliers	


 Comité Régional CGT
 Midi-Pyrénées
 7, place du Fer à Cheval
 31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 181 • Janvier 2009
 N° d'inscription à la CP 0206S05720
 ISSN 1950-4926
 Directeur de la Publication :
 Roger-Pierre Lemouzy
 Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
 e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

Imprimé par Les Capitouls

Alors que les effets de la crise du système capitaliste commencent à se faire lourdement ressentir, le président de la République, le gouvernement et le MEDEF, à l'unisson, appellent les salariés, les citoyens à se serrer les coudes, à faire des sacrifices pour "relancer l'économie". Dans le même temps, ils injectent des milliards pour sauver un système qu'ils ne souhaitent pas changer! Aucune contrepartie aux aides colossales de l'état, aucun contrôle public sur l'utilisation des fonds injectés, aucune mesure en faveur des salariés! Et plutôt que d'apporter des réponses aux revendications, le gouvernement préfère s'en prendre au droit de grève ou fustiger les syndicalistes! Pour la CGT, c'est inadmissible!

En réponse aux orientations prises, le 29 janvier, des centaines de milliers de citoyens, salariés ou non, ont répondu à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et sont descendus dans la rue exprimer leur colère et clamer haut et fort : la crise c'est eux, la solution c'est nous!

Pour la CGT, c'est une vraie victoire! Celle d'avoir rassemblé dans un même élan, salariés et privés d'emplois, public et privé, jeunes et anciens, pour dénoncer la politique ultralibérale menée, revendiquer, entre autres, des augmentations de salaires et des pensions, des mesures concrètes pour l'emploi et des moyens pour les différents services publics, ciment de notre société.

Celle d'avoir permis aux salariés de ce pays de lever la tête et de faire renaître l'espoir : oui, il est possible, ensemble, d'imposer d'autres choix!

Celle d'avoir rappelé à un président, véritable autiste social, qu'il n'a pas muselé "le peuple" et bien qu'il lui en déplaise, quand nous sommes en grève, ça se voit encore!

Et surtout celle d'avoir redonné à l'ensemble du mouvement syndical, le sens que lui donne la CGT. Celui, de rassembler, de proposer, de revendiquer, d'agir. Ce n'est pas chose facile. Depuis longtemps, la CGT œuvre au rassemblement, dans une période bien difficile socialement. On peut donc se féliciter de l'implication de nos structures, syndicats, UL, UD, fédérations, dans la réussite de cette journée d'action. Visible aux couleurs de la CGT d'ailleurs.

Forts des résultats des élections prud'homales et de la confiance en la CGT, nous devons donc continuer sur cette voie, appeler les salariés à s'organiser, à se syndiquer et se battre avec la CGT!

Ensemble, nous avons su impulser cette démarche revendicative, nous sommes aujourd'hui en responsabilité pour y apporter des suites afin d'aboutir sur nos revendications.



Michel RICCI

Secrétaire Général Midi-Pyrénées du secteur cheminots
 Membre du Comité Régional



Emploi-Territoire

Groupe de travail régional

Suite aux décisions prises lors du Comité Régional du 19 décembre 2008, le groupe de travail régional "Emploi-Territoire" travaille à la mise en œuvre de la campagne pour l'emploi sur le thème : "Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées".

La première analyse a fait émerger des pistes de travail :

- travailler au plus près des salariés dans les bassins d'emploi,
- partir de l'emploi dans cette période de crise économique est une priorité revendicative pour notre organisation car il structure un territoire,
- élaborer des projets revendicatifs en territoire,
- élever le rapport de force dans les territoires et obtenir des conquêtes sociales en région,
- se renforcer pour peser plus,
- mieux connaître son territoire (nombre de salariés, de syndiqués, nature de l'emploi...),
- identifier un animateur par bassin d'emploi.

"COMMENT FAIRE ET AVEC QUI ON FAIT?"

Cette démarche inédite, demande beaucoup de lucidité pour monter les projets. Il faut éviter le piège qu'une profession forte sur le bassin travaille toute seule. Elle peut par contre permettre de renforcer la dynamique.

Le rôle de l'animateur doit être décisif pour favoriser le travail collectif avec l'ensemble des syndicats sur le territoire, en cohérence et en convergence avec le dialogue social territorial.

Les points retenus sont les suivants : tout d'abord bien identifier avec les camarades le périmètre du territoire pour établir des portraits de territoires.

Créer une base de données à partir des documents de l'INSEE et du PRDF. Pour autant les territoires que les camarades identifieront, peuvent ne pas être identiques aux statistiques.

LES ÉCUEILS POINTÉS À ÉVITER POUR CONSTRUIRE LE PROJET :

- le morcellement,
- l'absence de connaissance du territoire,
- des revendications trop globalisantes ou trop floues,
- la monopolisation de l'action par une seule profession.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR BIEN ÉLABORER LE PROJET :

- connaître la réalité salariale et nos forces syndicales,
- déterminer le périmètre du territoire,
- avoir un diagnostic partagé par toutes les composantes syndicales du territoire (1^{er} étape pour réussir les suivantes),
- nommer un référent sur le territoire

LA QUESTION DES BESOINS SE POSE AVEC FORCE :

- avoir une cohérence revendicative,
- donner des perspectives et un contenu vers quoi on veut aboutir,
- donner du sens et du contenu,

- travailler et porter le projet avec toute la CGT du territoire (pas le projet d'un seul syndicat),
- privilégier l'accessibilité,
- avoir un suivi et faire le point au fur et à mesure de l'élaboration, baliser dans le temps.

La première réunion pour présenter cette démarche revendicative va être déterminante. Par conséquent il est important de bien la préparer, de permettre aux camarades de bien en discuter et de désigner un référent. Les membres du CR et du groupe de travail seront disponibles pour aider à la réflexion. Les projets en territoire à Montauban, Decazeville- Figeac, et St Girons sont déjà dans une telle dynamique de construction du projet pour l'emploi.

Comme l'indique le rapport du Comité Régional de décembre 2008, les Uds ont la tâche décisive d'engager le processus, d'organiser dans les bassins d'emploi la première réunion pour présenter et débattre de la décision de créer des projets revendicatifs en territoire.

Roger-Pierre LEMOUZY
Secrétaire Régional



Journée nationale de mobilisation interprofessionnelle



Mobilisation massive en Midi-Pyrénées le 29 janvier 2009 (Plus de 180 000 manifestants, nombreux arrêts de travail) pour cette journée d'action interprofessionnelle unitaire.

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus.

Alors qu'ils ne sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, sont les premières victimes de cette crise.

Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohérence sociale et les solidarités; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes.

C'est face à cette situation et considérant qu'il était de leur responsabilité d'agir en commun, que les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA ont décidé cette journée d'action.

Ensemble les salariés du privé et du public ont exigé du gouvernement, des responsables patronaux et des employeurs la mise en place de mesures urgentes :

- Pour la défense de l'emploi,
- Pour lutter contre la précarité et les déreglementations économiques et sociales,
- Pour des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat

des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,

- Pour défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale,
- Pour des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

La CGT appelle l'ensemble des salariés et leurs organisations à prendre appui sur la puissance exceptionnelle de cette journée d'action, pour déployer, sans attendre, de nouvelles mobilisations.

Molex

Depuis l'annonce de cessation d'activité, les salariés et la CGT ne ménagent pas leurs efforts pour s'opposer à la délocalisation en Slovaquie de cette entreprise sous-traitante automobile.

Pendant les fêtes de fin d'année les salariés ont planté les tentes devant l'entreprise afin d'empêcher toute volonté patronale de venir déloger les machines et l'outil de production durant la fermeture de l'usine.

En réaction la direction n'a rien trouvé de mieux que d'assigner au Tribunal, les experts désignés dans le cadre du Livre IV du plan social.

Les manifestations et la mobilisation continuent dans cette lutte exemplaire.



Mobilisation contre la guerre sur le territoire de Gaza, avec la participation de la CGT aux nombreuses initiatives et aux manifestations organisées partout en Midi-Pyrénées pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens.

Pôle-Emploi

Le 5 janvier 2009, première journée d'existence de Pôle-Emploi, marquée par une grève très suivie par les ex-salariés des Assedic et de l'ANPE.

La CGT dénonce avec cette fusion :

Une destruction des missions de service public rendues aux usagers.

La casse des qualifications des personnels et de leurs rémunérations, ainsi que de leurs conditions de travail.

Mais surtout, c'est la mise en place d'une véritable machine à "broyer" du chômeur, le tout aggravé dans le contexte actuel de l'emploi, par la mise en place de l'Offre Raisonnée d'Emploi et la baisse des indemnités dues à la nouvelle Convention Chômage.

Education

Chassez une réforme par la porte, elle revient par la fenêtre.

Si l'annonce par X. DARCOS d'un report de la réforme du lycée général et technologique a fait rentrer les lycéens dans leurs établissements, le ministre contre attaque en lançant tout azimut consultations et expérimentations dans les lycées "volontaires". Les consultations doivent toucher tous les départements, certains lycées seront même visités par R. DESCOING en personne, dans les semaines à venir, afin de permettre une mise en œuvre rapide de la réforme. Pour la CGT Educ'Action, ces consultations, fondées sur le tour de France de "missi dominici" chargés de vendre le projet ministériel, ne permettent pas d'entendre efficacement les personnels. Parallèlement, est lancée une expérimentation, dans 100 lycées volontaires. Ainsi, les recteurs font appel aux proviseurs et les encouragent à être "inventifs" en matière d'autonomie locale. On leur promet, en échange un "gâteau de 500 emplois à se partager" (soit 5 postes par établissement en moyenne)... Cette expérimentation s'inscrit dans un contexte de suppressions massives d'emplois prévues en 2009, et la communication d'une carte scolaire mettant en péril de nombreux lycées. Cette proposition pour expérimenter un projet rejeté par tous est inadmissible. Elle engage une sorte de chantage à l'expérimentation en échange de restitution d'une partie des moyens d'enseignement retirés par ailleurs. La relance de la réforme s'appuie toujours sur les points dits "de convergence", une méthode rejetée par la grande majorité des organisations syndicales de personnels et de lycéens car porteuse de dangers à la fois pour le système éducatif et pour les conditions d'exercices des personnels. La tactique utilisée traduit une nouvelle fois la volonté de contourner le dialogue social.

Dès lors, la CGT Educ'Action appelle les personnels à se réunir en assemblée générale dans les établissements afin :

- d'affirmer ensemble la nécessité d'une autre réforme ;
- de faire barrage à ces "pseudo consultations" afin d'imposer de véritables négociations sans préalable et sans contrainte budgétaire ;
- d'imposer en Conseil d'Administration, seule instance décisionnelle, le refus de toute expérimentation.

Agro-alimentaire

Prévoyance et Santé en agriculture : A l'offensive !

Le 10 juin dernier, a été soumis à la signature un accord national complémentaire prévoyance et frais de santé en agriculture.

Cette signature est l'aboutissement de plus de 18 mois de négociations, pendant lesquels la CGT a été à l'initiative, tant dans l'ouverture des négociations que dans le contenu de celles-ci.

Malgré les réticences émises par la CFDT et la CFTC, cet accord concernant près de 200 000 salariés a été signé par toutes les organisations syndicales.

Il comporte 4 volets :

3 garanties sur la prévoyance

- incapacité (indemnités journalières)
- invalidité
- décès

1 garantie frais de soins (remboursement dentaire, optique, etc.)

Cet accord est un accord "balai", c'est-à-dire qu'il entrera en application fin 2009 pour les conventions collectives n'ayant pas d'accord ou ayant un accord inférieur à celui-ci.

Il a le mérite de généraliser la prévoyance dans toutes les conventions collectives agricoles, soit par des négociations départementales ou régionales, soit par application de l'accord national à partir du 1^{er} janvier 2010. Par conséquent, les négociations dans les conventions collectives régionales et départementales ont un an pour aboutir jusqu'à fin 2009 sinon c'est l'accord national qui s'appliquera.

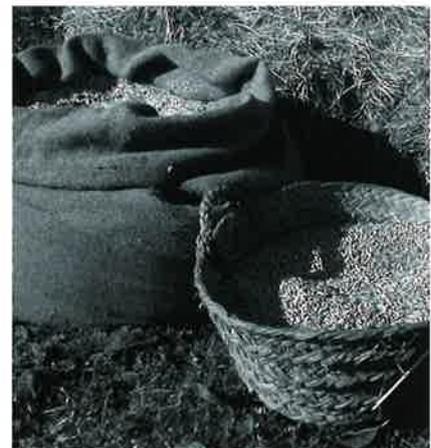
Notre Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière CGT est favorable à l'ouverture des négociations dans les champs conven-

tionnels de façon à améliorer l'accord national.

En Midi Pyrénées, nous avons deux conventions collectives couvrant la région (Pépinière et Horticulture, Exploitations Forestières) et une convention collective bi-départementales Tarn et Haute-Garonne (ETAR CUMA).

L'objectif est de tenter de maintenir la négociation au niveau de chacune des conventions collectives pour tenter de démultiplier les accords de bon niveau, ce qui à terme devrait permettre d'améliorer l'accord national.

Les négociations dans les 3 conventions collectives de Midi Pyrénées sont engagées afin d'améliorer les garanties nationales et une meilleure prise en charge patronale que ce soit au niveau de la Prévoyance et de La Santé.



CSIR PYREMED

Vendredi 16 janvier 2009, le Comité Directeur du CSIR PYREMED s'est tenu au siège de l'UNSA à Narbonne.

Andorre

La loi dite " liberté syndicale " en Andorre a été votée le 22 décembre 2008. Elle ne rentrera en vigueur qu'à partir d'avril 2009, après sa ratification par les 2 coprinces. Ce texte est plus que restrictif, il ne reconnaît pas les organisations syndicales en tant que telles mais seulement comme associations, n'octroie aucun droit ou liberté syndicale et énumère les interdictions comme par exemple de se réunir en entreprise pendant le temps de travail et n'autorise les heures de délégation uniquement non rémunérées. L'ensemble des 9 Organisations Syndicales du CSIR PYREMED s'engage, avec l'appui de leur confédération pour que des interventions soient faites auprès des coprinces, pour que cette loi ne soit pas ratifiée.

Groupes de travail

Un point est fait sur les groupes de travail : Celui sur l'hôpital transfrontalier de Puigcerdà a fini son travail sur les rémunérations, la durée du travail et les droits syndicaux. Une rencontre avec la fondation en charge de la mise en œuvre de l'hôpital est programmée en avril. Les groupes de travail : fiscalité, travail saisonnier et infrastructures rédigent leur cahier des charges.

Rencontre syndicale Euro régionale

Mercredi 4 février 2009, les Organisations Syndicales de l'Euro région se sont rencontrées à Palma de Majorque pour signer un manifeste qui exprime la volonté de constituer un réseau syndical Euro régional.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du CSIR PYREMED se tiendra le vendredi 12 juin 2009 au siège du Comité Régional CGT Midi-Pyrénées.

Journée d'étude du 22 janvier 2009



Jeudi 22 janvier 2009 avait lieu dans les locaux de l'AFPA de Toulouse, une journée d'étude intitulée "La formation professionnelle & l'action syndicale". Préparée depuis septembre 2008 par le groupe Emploi-formation du Comité Régional, cet événement a nécessité plusieurs réunions de travail et de coordination pour définir le programme, le contenu et caler le déroulement.

Dans cette période de préparation du grand rassemblement unitaire du 29 janvier, cette journée du 22 janvier a regroupé près de 70 militants venant de différents secteurs d'activités (secteur hospitalier, privés d'emploi, pôle emploi, AFPA...).

La matinée a débuté par plusieurs interventions de mandats CGT (CESR, OPCA, OPA-CIF...) pour introduire cette journée et démystifier la formation professionnelle : historique, dispositifs (DIF, CIF, PFE...), financeurs, opérateurs et instances de gouvernance ou de consultation ; la fin de matinée a permis d'évoquer la formation des privés d'emploi au regard de la nouvelle organisation de Pôle Emploi.

Enfin, avec l'aide de Paul DESAIGUES, conseiller confédéral de ce secteur, les perspectives d'évaluation de la formation professionnelle ont été évoquées avec des

explications sur le résultat de la négociation sur la réforme de la Formation Professionnelle du 7 janvier. Des réponses ont été apportées aux questions des participants, des exemples d'expériences ont été expliqués, des perspectives ont été tracées. Des réactions que nous avons recueillies en fin de journée, nous pouvons penser que le premier objectif de vulgarisation a été atteint et nous engage à continuer ce travail.

Thierry BERRONE

Membre du groupe de travail régional
"Emploi-Formation"

A vos agendas...

Samedi 21 mars 2009
à Albi
Assemblée Générale
de l'I.R.H.S.

Les 23 et 24 mars 2009
I.R.T. : stage
représentativité
Syndicale

Mardi 24 mars 2009
au siège des CCOO à Gerone
CSIR PYREMED :
Comité directeur



Tourisme Social

Une certaine idée des vacances, des loisirs, de la culture... !

Notre association Tourisme Loisirs Culture TLC, vient de tenir son assemblée générale. Sa préparation a fait l'objet de débats au sein de nos organisations Comité Régional, UD, elle a mis en évidence le besoin de mieux connaître les raisons qui ont conduit à sa création et les valeurs qui fondent sa démarche.

UN PEU D'HISTOIRE...

TLC appartient au réseau associatif de l'ANCAV* dont les racines s'inscrivent dans l'histoire du mouvement ouvrier et la dynamique créée par le mouvement d'éducation populaire de 1936 avec les congés payés et les acquis qui ont constitué la création des Comités d'Entreprises ensuite. Ils ont ouvert une voie originale pour permettre la réponse aux besoins sociaux de vacances d'activités culturelles et de loisirs.

Pour la CGT et l'ANCAV le droit aux vacances, à la culture, aux sports, aux loisirs demeure une question fondamentale dans la construction de la personne et de son émancipation.

L'ANCAV-TT (Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances) a été créée en 1985 par la CGT et les fédérations Métallurgie, Chimie, Transports, Mines-Energie, Cheminots. C'est un outil syndical de coordination, qui s'appuyant sur les droits et prérogatives des comités d'entreprises et équivalents, impulse et coordonne avec l'ensemble des acteurs, une politique de solidarité, de mutualisation des moyens dont l'objectif est :

- le développement d'un tourisme social de qualité ouvert à tous
- contribuer à l'action pour gagner les moyens de répondre aux besoins de vacances, de loisirs, et de culture
- agir pour que le droit aux vacances, aux loisirs et à la culture devienne une réalité pour tous.

UNE CONCEPTION : LE TOURISME SOCIAL

L'histoire du tourisme social inscrite dans celle du mouvement ouvrier, constitue notre spécificité mais pas seulement. Le tourisme social est porteur d'une conception des vacances, des loisirs et de la culture originale qui le distingue du tourisme marchand.

En effet partir en vacances cela doit être l'occasion d'une vraie rupture avec la vie quotidienne, le travail, l'exclusion, qui permette non seulement le repos, la détente et le divertissement mais également le développement physique, culturel, la découverte

l'épanouissement. C'est l'occasion de nouveaux rythmes, d'un cadre de vie différent, de donner du sens à sa vie, de retrouver sa dignité.

Les vacances sont pour nous, des moments privilégiés de rencontre, d'échanges de sociabilité permettant le lien social et la cohésion au sein d'une même famille. Elles favorisent le respect de la diversité sociale et non le rejet de l'autre.

Cette conception du tourisme social s'attache d'autre part à la reconnaissance des droits sociaux des salariés du tourisme, dont les saisonniers sont reconnus et respectés. C'est une autre spécificité qui fonde nos valeurs.

En Midi-Pyrénées, TLC est née de la volonté du Comité Régional, des UD de Midi-Pyrénées, des Comités d'entreprises et Equivalents Mines-Energie, Cheminots, FAPT, Métallurgie de constituer une association de proximité appartenant au réseau de l'ANCAV. Elle a été créée en 1991.

* Projet associatif adapté par l'AG 2007



Tourisme Loisirs Culture

Un outil pour le droit aux vacances, aux loisirs, à la culture... !

Le statut de TLC est celui d'association loi 1901, elle est dirigée par un Conseil d'administration composé des adhérents collectifs (CE et Equivalents), des adhérents membres de droit (UD), des adhérents individuels.

Aujourd'hui TLC compte 71 collectivités adhérentes de 6 départements (Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-Garonne) ainsi que 3 collectivités régionales : CMCAS Toulouse, CER SNCF, SRIAS. Ce qui équivaut à 7 076 cartes régionales et 3 151 cartes nationales diffusées.

L'association compte une équipe de 5 professionnelles salariées dont le rôle est de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration mais également de construire avec les adhérents une offre de vacances comme de loisirs répondant à la fois aux attentes des salariés et dans le respect de nos valeurs de solidarité et d'échanges ! En Midi-Pyrénées, qui est une région dont l'activité touristique est importante, TLC a développé depuis de nombreuses années une démarche spécifique avec les stations de ski des Pyrénées et une carte Loisirs régionale a été créée pour favoriser la pratique du ski à des tarifs négociés.

De la même façon pour permettre à tous l'accès à des vacances de qualité TLC s'appuie sur les réalisations du tourisme social et associatif, villages vacances, gîtes, (CER Cheminot, CCAS EDF, CE RATP...) pour proposer à chacun une offre de qualité. Là où le secteur marchand recherche exclusivement des profits et la rentabilité financière,

notre mission reste plus que jamais l'épanouissement de tous avec le respect des conditions de travail des personnels, du développement local, et de la richesse culturelle. Dans un contexte économique dégradé, où la pression sur les salaires et le pouvoir d'achat menée par les directions d'entreprises s'est aggravée, 50 % de la population ne partent pas en vacances. Ce constat s'aggrave selon la catégorie socioprofessionnelle des salariés. En Midi-Pyrénées près de 60 % des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés et ne disposent pas de comité d'entreprise ! Quelle démarche revendicative à construire pour permettre à tous l'accès aux vacances ?

UN DROIT À CONQUÉRIR

Depuis son existence TLC comme l'ensemble des associations de l'ANCAV, a fait le

choix d'être en lien avec le mouvement syndical, face à la situation de dégradation actuelle nous devons réaffirmer avec force notre ambition de faire du droit aux vacances, aux loisirs, aux sports, à la culture de qualité pour tous, un droit au même titre que celui au travail, à la santé, à l'éducation, au logement. Notre association, outil syndical de la CGT se place au cœur de l'activité revendicative pour faire que partout, le mouvement syndical s'approprie la question du départ en vacances du plus grand nombre, comme un élément à part entière de notre démarche. En ce sens la revendication du statut du travail salarié et la sécurisation des parcours professionnels portent intransquablement cette exigence d'accès aux vacances à la culture, aux loisirs.



Assemblée Générale de TLC

Dans un contexte difficile, des énergies tournées vers l'avenir !

C'est le 5 février dernier que s'est tenue l'assemblée générale de TLC, elle a permis de faire le point de l'activité, de dégager des orientations pour un projet de développement, d'adopter le principe de construire ensemble un projet solidaire pour l'hiver 2009-2010. Dans son introduction Martine BERNARD-ROIGT a notamment déclaré :

"... Cette assemblée se tient sous le signe de la nouveauté et du renouvellement. En effet vous constaterez un renouvellement assez conséquent des candidatures au CA avec une entrée plus importante de camarades issus des collectivités et CE adhérents, avec une vraie diversité entre les secteurs professionnels et les CE des grandes et des petites entreprises.../...

Ce travail de renouveau est dû à l'engagement dans la préparation d'une AG qui affronte les défis auxquels notre association est confrontée et notamment un enjeu majeur : faire en sorte que les adhérents de TLC s'approprient réellement leur association, créer les conditions que notre mouvement syndical se réapproprie son outil de tourisme social qu'il a créé en 1990.

Ce renouveau est plus que jamais nécessaire dans un contexte marqué par une situation économique et sociale difficile, aggravée par la crise financière qui frappe les plus démunis. Dans ce contexte de régression sociale généralisée, les conséquences sur le secteur des vacances sont dramatiques. En effet aux milliers de salariés qui ne partent pas en vacances, vont s'ajouter désormais tous ceux dont la baisse du pouvoir d'achat les conduira à se priver en premier lieu des loisirs, des sorties des vacances.



Cette situation n'est pas sans nous alerter et n'est pas non plus étrangère à la mobilisation qui se fait jour, au sein du milieu associatif sur toute une série de sujet qui concerne la vie des gens. Cette mobilisation s'est traduite par l'appel de l'UNAT* ainsi que du Conseil d'administration de l'ANCAV à la journée nationale de mobilisation le 29 janvier.../... C'est dans ce contexte que nous devons examiner le bilan d'activité et le bilan financier de notre association.

L'activité de TLC subit de plein fouet cette situation et cela d'autant plus que nous sommes fragilisés par le choix d'activités de nos CE adhérents, dont certains nous mettent en concurrence avec le secteur du tourisme marchand. Cette situation s'est renforcée et nous constatons en 2008 une baisse importante du nombre de nos adhérents.

Ce constat aboutit à un déficit financier qui fragilise notre association.../...

Pour résister et se développer il faudra sans doute beaucoup plus que de la bonne volonté. Il est vital que nous surmontions un handicap essentiel dont est frappé notre association : la méconnaissance de nos adhérents sur la raison d'être de leur association, ses origines, ses valeurs. Trop souvent appréciée comme un

prestataire de service qui vend souvent plus cher que les concurrents, TLC est avant tout l'outil de la CGT au service de la démarche revendicative pour le droit aux vacances, aux loisirs, à la culture. La solidarité, l'échange, le respect sont les valeurs fondatrices de TLC.../...

Pour inverser cette situation le Conseil d'administration propose d'agir sur plusieurs leviers et de retenir des objectifs dont

- un projet de développement et d'adhésions à réaliser dans les départements
- la construction, ensemble, d'un projet solidaire "Tous à la neige" en 2010

Bien entendu la mise en œuvre de ces décisions nécessite le développement de la vie démocratique de notre association et un rôle nouveau de notre prochain CA. L'expérience passée n'a pas permis ce développement démocratique tout comme l'absence de projet n'a pas permis de fédérer des énergies, des volontés au service d'une ambition. Nous devons en tirer les enseignements et créer les conditions, trouver les moyens pour que chacun et chacune prenne sa part au développement de l'association."

*UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme

Développement et projet solidaire



Des objectifs ambitieux à conquérir... !

PROJET SOLIDAIRE : " TOUS À LA NEIGE "



L'assemblée générale de TLC a adopté à l'unanimité la proposition de construire ensemble un projet solidaire. Il s'agit, courant hiver 2010, de réaliser un week-end neige, de découvertes, d'échanges et de solidarité pour plusieurs centaines de salariés-es de nos entreprises, de nos départements qui ne partent jamais en vacances.

Un projet porteur de nos valeurs de solidarité pour faire avancer le droit aux vacances, aux loisirs pour tous, en Midi-Pyrénées.

Un projet ouvert, en partenariat :

- comités d'entreprises
- tourisme associatif
- organisations syndicales
- institutions...

Ce projet est à construire avec les adhérents de TLC, réunis dans un groupe de travail que devra mettre en place le nouveau Conseil d'administration.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT :

L'assemblée générale a adopté le projet de développement dans les départements de Midi-Pyrénées. Il existe plus de 950 Comités d'entreprises identifiés dans notre région qui constituent une base pour développer l'adhésion à TLC :

<i>Département</i>	<i>Nombre CE</i>	<i>Adhérents TLC</i>	<i>Projet développement</i>
ARIEGE	30	1	5
AVEYRON	80	0	5
HAUTE-GARONNE	514	65	10
GERS	62	1	6
LOT	40	0	5
HAUTES-PYRENEES	60	0	4
TARN	102	2	5
TARN GARONNE	60	1	6



Passage de témoin

Après six années d'exercice de la responsabilité, Marie-Laurence Bertrand cède la place à Jacky Gaillac en qualité de responsable du groupe CGT au Cesr Midi-Pyrénées. Elle reste membre des commissions "aménagement du territoire" et "Plan et financement", ainsi que de la section "Prospective".

Le groupe lui laisse la parole :

« Je souhaiterais dire quelques mots sur mon expérience de responsable de groupe, très riche, parfois compliquée, souvent intense, syndicalement mais aussi humainement.

Je voudrais d'abord remercier Martine de m'avoir confié cette responsabilité. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, j'ai été frappée de constater que ma jeunesse dans l'organisation (je n'étais à l'époque syndiquée à la CGT que depuis 3 ans) et mon passé syndical n'étaient pas un obstacle pour le Comité Régional. Je sais que je n'aurais pas connu ailleurs cette confiance responsable et assumée. Martine, Jean et tous les camarades du groupe m'ont aidée à construire une vie de groupe riche, exigeante et ambitieuse qui s'est traduite par un renforcement de la position de la CGT au Cesr. Je ne vais pas lister ici les faits d'armes de la CGT au cours de ces 6 dernières années. Je citerai simplement quelques événements marquants :

- Tout d'abord la contribution de la CGT Midi-Pyrénées au renforcement du réseau des groupes CGT au Cesr. Nous avons été à l'initiative pour améliorer l'efficacité de la CGT dans les Cesr, en recherchant des échanges sur des travaux communs

par exemple, ou en nourrissant la réflexion de toute la CGT à partir de ce que nous avons obtenu en Midi-Pyrénées (Service Public, recherche, transports).

- L'enquête sur les moyens des groupes CGT dans les Cesr a permis d'armer l'ensemble des groupes lors des négociations sur le nouveau statut.
- Ce travail préalable nous a permis de proposer au 2^e collège une stratégie et un projet pour la nouvelle indemnisation des conseillers Cesr. Ce projet est devenu celui du Cesr et a été accepté par la région. C'est un des plus favorables de France.
- Le renforcement des relations au sein du 2^e collège est aussi à mettre au crédit du groupe CGT au Cesr. C'est sous notre impulsion que les représentants des salariés ont pu mettre en débat leurs divergences, les assumer pour construire des initiatives communes comme l'accueil que nous avons réservé en 2003 à l'envoyé du gouvernement venu nous "vendre" la réforme sur les retraites!
- Cette recherche de cohésion des organisations syndicales a aussi permis de présenter un texte ambitieux lors du renouvellement du Cesr.
- La création d'un groupe femmes au Cesr, ou, plus important encore, le début d'une réflexion au Cesr sur la place des femmes de Midi-Pyrénées dans la société, les conditions de prise de responsabilités (ou non!) n'a tenu aussi qu'à la volonté et l'opiniâtreté de la CGT. Ce travail ne fait que commencer, au Cesr comme au comité régional CGT!



Bien sûr, nous n'avons pas tout réussi! Il nous faut retrouver plus de cohésion au sein du 2^e collège, même si les relations au niveau national se retrouvent aussi au niveau local.

Plus important encore, il nous faut travailler au renforcement du lien entre l'activité du groupe CGT au Cesr de Midi-Pyrénées et l'activité de toute la CGT régionale. Cela passe par une réelle implication de tous les camarades dans le plan de travail régional et aussi par un renforcement de la cohésion et de la solidarité du groupe.

Jacky saura parfaitement remplir ce rôle et il pourra compter sur mon implication dans le groupe comme au comité régional.

Merci à tous!

Les interventions de la CGT



Avis du CESR sur le budget régional prévisionnel 2009

Le budget primitif de notre Région s'est construit dans un contexte de crise économique, au dire de certains spécialistes, la plus grave depuis 1929.

Pour y faire face, les gouvernements n'ont pas hésité à engager des sommes faramineuses pour tenter de sauver un système qui s'avère de jour en jour plus pernicieux. Les beaux discours tenus depuis quelques années sur la nécessité pour les pays de la zone Euro de ne pas dépasser 3 % du PIB en matière de déficit public (critères de Maëstricht oblige), les plus récentes affirmations sur les caisses vides de l'Etat français, tout cela vole en éclat dès lors qu'il faut sauver l'économie libérale. Cependant pour beaucoup de citoyens français, européens ou autres, un sentiment de malaise se fait jour et grandit. Où passent ces milliers de milliards? Qui contrôle quoi? Où sont les responsables? Beaucoup de questions et bien peu de réponses.

L'avis du CESR sur le budget régional prévisionnel 2009 au chapitre "analyse générale du budget régional" indique que "depuis le milieu de l'année 2008, la situation économique ne cesse de se dégrader". Les premières conséquences sont une détérioration de l'activité économique et de la situation de l'emploi (baisse de l'emploi salarié et hausse du nombre des demandeurs d'emploi, mises en chômage partiel, licenciements, baisse du pou-

voir d'achat des ménages).

Concernant la baisse du pouvoir d'achat, il est à noter que le plan de relance du président de la république ne propose rien en la matière. Chacun sait pourtant que sans pouvoir d'achat, il n'y a pas de consommation et donc pas de croissance.

Nous constatons de même que le gouvernement a trouvé 26 milliards pour la relance économique mais n'en consacre aucun au développement et au maintien des services publics alors que les besoins sont criants, que ce soit dans la santé, dans l'éducation pour ne parler que de ceux qui sont sous le feu de l'actualité. En clair, les besoins sociaux augmentent et l'Etat se désengage. Les collectivités territoriales ont le soin, et non le choix, de financer à sa place.

Les conséquences d'une telle politique se traduisent dans le BP 2009 par une baisse des crédits pour affectation dans 3 des 4 grandes prérogatives du Conseil Régional, ce que le groupe CGT déplore. Seul le transport ferroviaire voit ses crédits en

Toutefois, il y a urgence à revoir la fiscalité régional

hausse non négligeable. S'il faut voir là l'engagement déterminé de la Région, il ne faut toutefois pas oublier qu'une part non négligeable de ces crédits vient pallier là aussi au désengagement de l'Etat en matière d'infrastructures.

Dans la période difficile que nous traversons, il existe chez certains acteurs économiques, un penchant naturel et contradictoire à inciter la Région à augmenter ses

crédits (et donc son endettement) pour répondre aux difficultés économiques du moment, tout en diminuant les taux d'imposition et notamment la contribution des entreprises. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à conseiller à la Région d'augmenter le recours à l'emprunt. Pour nous, les choix arrêtés dans le BP sont raisonnables. La hausse des prélèvements est somme toute modérée et l'emprunt réservé aux investissements structurants, tout en demeurant limité.

Toutefois, il y a urgence à revoir la fiscalité régionale. Celle-ci, construite essentiellement sur de l'imposition indirecte, est source d'inégalité criante. Nous réaffirmons que la fiscalité des collectivités territoriales doit intégrer les critères de ressources et de revenus du contribuable ainsi que les principes de progressivité.

Pour en revenir aux engagements de la Région alloués à l'action économique, nous constatons une baisse du budget par rapport à 2008 et alertons le Conseil Régional sur la nécessité de maintenir le soutien aux entreprises afin de préserver et développer l'emploi. Nous rappelons que le SRDE (Schéma régional de développement économique) a acté le principe de conditionnalité des aides aux entreprises, il nous semble que dans la période, il est nécessaire d'élargir la commission de contrôle des aides en y intégrant le CESR. Dans le même esprit, le contrôle et l'intervention des salariés dans la conduite économique des entreprises doivent être renforcés. Le récent scandale de l'entreprise Molex nous conforte dans notre revendication.



Euro région

Constitution d'un réseau syndical

Les Organisations Syndicales espagnoles CCOO, UGT, USOC et les Organisations Syndicales françaises CFDT, CFTC, CGT, FO et UNSA des régions Iles Baléares, Pays de Valence, Aragon, Catalogne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées se sont réunies le mercredi 4 février 2009 à Palma de Majorque pour signer un manifeste qui exprime leur volonté de constituer un réseau syndical dans le cadre de l'Euro région Pyrénées Méditerranée.

Les partenaires sociaux partagent avec l'Euro région Pyrénées Méditerranée ses

objectifs constitutifs : améliorer la compétitivité économique et le niveau de vie des citoyens, construire un pôle d'innovation et de croissance qui soit une référence pour l'Europe avec un fort accent social et culturel. Les Organisations Syndicales partagent pleinement la conception que l'Euro région participe à la cohésion sociale et territoriale. Les organisations syndicales signataires, ont acté leur volonté de développer les objectifs suivants :

- Connaître la réalité sociale de l'Euro région. Mise en commun de l'informa-

tion, des objectifs, des priorités, des activités développées.

- Améliorer la qualité de vie et de travail des travailleurs de l'Euro région.
- Contribuer depuis l'Euro région à produire un nouveau dynamisme avec les syndicats du sud de la Méditerranée dans le but d'étendre le cadre de participation et d'échanger de bonnes pratiques dans les droits sociaux et du travail.
- Obtenir la reconnaissance formelle du réseau syndical comme interlocuteur social de l'Euro région.

Réunion publique

Près de 200 personnes présentes le 19 décembre 2008, à la Mairie de Saint-Girons, lors de la réunion publique à l'initiative de la CGT pour la ré-industrialisation du site de Lédar.

La vieille dame centenaire s'est éteinte le 19 septembre 2008 ; son panache de vapeur ne flotte plus sur le quartier de Sierres et sur SAINT-GIRONS. La fermeture est intervenue sans que la bataille et la mobilisation nécessaire soit au rendez-vous car les salariés et le Comité d'Entreprise ont fait un autre choix que celui que la CGT avait initié. En effet, séduit par les promesses des élus, ils ont confié le dossier à Ariège Expansion et ont attendu la décision.

Ce choix, la CGT l'a respecté mais ne l'approuve pas.

Aujourd'hui, c'est de ré industrialisation qu'il faut parler pour le Couserans et non de

revitalisation. Ceux qui ont tiré un trait sur l'industrie feraient bien de songer à l'avenir du site papeter de Lédar et à La Moulasse, la CGT elle, lors de cette réunion publique propose :

- Un site pouvant accueillir une unité de production de retraitement de vieux papier pouvant produire du papier plâtre pour le bâtiment (Placoplatre) ou bien des sacs en papier pour la grande distribution (comme cela se fait aux USA) en remplacement du plastique, ou encore pour répondre aux besoins à l'industrie agro-alimentaire, ou tout autre papier à usage domestique ou d'hôpitaux de la région ;
- Réduire les coûts d'énergie par le moyen qu'a l'Etat (via le chantage à la suppression de droit d'eau) en l'imposant à la société reprenneuse des centrales hydro-électriques ;

Vivre et travailler en Couserans

- Réduire les coûts de production en revendant la biomasse à Tembec de Saint-Gaudens qui lui-même la traite pour la revendre en énergie propre ;
- La préemption des terrains, de l'immobilier et des machines outils pour bloquer l'action du liquidateur ;
- La mise en place d'une cellule de travail légère regroupant les collectivités, les organisations syndicales salariales et patronales pour recenser en région les besoins des entreprises en cellulose et papier et mettre en synergie la filière découlant de cette nouvelle unité ;

Aujourd'hui la CGT négocie des solutions de redémarrage pour les autres unités de production de l'ex groupe Mafussières (avec l'appui des pouvoirs publics). Pourquoi, dans l'Ariège et en Midi-Pyrénées, cela ne serait-il pas possible ?

Sans-papiers

Un combat difficile mais vital

Depuis des mois, le problème est posé avec force, d'abord en 2007 avec les salariés de Buffalo-Grill, Métal Color et autres entreprises utilisatrices de main-d'œuvre précaire et sans droits, ensuite avec les vagues de grèves et d'initiatives qui ont mobilisé des milliers de travailleurs sans-papiers de la région parisienne depuis avril 2008, soutenus par la CGT et plusieurs autres organisations.

La question est de savoir si, dans ce pays, un patronat sans scrupules peut continuer avec l'aide du gouvernement, à surexploiter une main-d'œuvre privée des droits les plus élémentaires, à commencer par celui de vivre et de travailler librement sur notre sol. Et cette question interpelle directement l'ensemble des salariés, et donc le mouvement syndical, à plusieurs titres :

Refuser que les droits des salariés soient tirés vers le bas.

Faire respecter les accords passés entre les syndicats et le pouvoir.

Défendre les libertés et les droits de l'homme. Plus de 80 % des Sans-Papiers sont salariés, déclarés ou non. La plupart des travailleurs et travailleuses sans papiers en lutte étaient déclarés, ont eu des bulletins de salaire, ont payé des cotisations sociales et des impôts. Ils ont été licenciés d'office à cause des nouvelles lois répressives. Par contre, ils n'ont droit à rien, ni Assedic, ni Sécurité Sociale, ni Retraite. C'est une véritable spoliation qui s'opère contre eux. Et ceux qui n'ont pas le droit de travailler légalement ne cotisent pas ; c'est donc un

manque à gagner pour les caisses sociales. Les travailleurs et les travailleuses sans papiers sont sous-payés, surexploités. Pire, le salaire moyen dans l'emploi "caché" est bien en deçà du minimum vital, le droit du travail rarement appliqué.

Ils travaillent dans des secteurs (bâtiment, restauration, nettoyage, ...) où la main-d'œuvre manque du fait des conditions de salaire et de travail qui y sont imposées. Sans leur travail, nombre d'activités ne seraient pas assurées. Mais ils sont utilisés par le patronat comme un des moyens pour peser à la baisse sur l'ensemble des salaires et réduire le coût du travail.

En Midi-Pyrénées, la réalité des travailleurs et des travailleuses sans papiers, même si elle diffère de celle de la région parisienne, (petites entreprises, isolement plus grand...) est tout aussi dramatique. Et leur lutte n'a pas pu prendre le caractère massif et organisé qu'elle a atteint ailleurs.

Par exemple, à Toulouse, le Collectif Sans Papiers de la Bourse du Travail a pu mener des actions et rechercher des soutiens et a déposé au début octobre une demande collective de régularisations sur la base du travail.

Cependant, si des centaines de régularisations ont été arrachées dans la région parisienne grâce à la lutte et aux soutiens qu'elle rassemble, la préfecture de Haute-Garonne traîne les pieds. En particulier, alors que la CGT a négocié avec le ministère de l'immigration un protocole visant à définir des critères de régularisation sur la base du travail applicables dans toutes les préfectures, le gouvernement n'a pas à ce jour traduit en instructions claires ces pour-

parlers et par conséquent la préfecture de Toulouse s'abrite derrière ce silence pour continuer dans son attitude fermée et multiplier les expulsions souvent dramatiques pour honorer les quotas imposés.

Alors, ce pouvoir conclut un accord et s'assoit dessus ? Pour persévérer dans une politique de maîtrise de l'immigration inhumaine et inefficace voire dangereuse pour les libertés publiques ?

**Ils bossent ici,
ils vivent ici,
ils restent ici**

Jean-Pierre BARBONI



Fonction publique territoriale

Le second tour des élections professionnelles, tant au niveau national qu'en Midi-Pyrénées, confirme la progression de la CGT.

Crise économique et financière

Une délégation du Comité Régional a rencontré, lundi 2 février 2009, le Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

Journal télévisé

Vendredi 30 janvier 2009, Roger-Pierre LEMOUZY était l'invité plateau du journal télévisé de France 3, suite à la journée d'action unitaire interprofessionnelle de la veille.



Solidarité

La tempête a sévit notamment dans notre région, faisant des dégâts considérables dans certains départements, les agents d'EDF, de l'équipement, etc... font depuis un travail remarquable dans des situations de travail extrêmes, dues aux conditions climatiques et au manque de personnels lié aux suppressions d'emploi dans ces secteurs. Afin de mettre en place une solidarité, le Comité Régional fait un état des lieux des sinistres et vous demande de nous communiquer les coordonnées des camara-des qui ont subi des dégâts ou été mis au chômage technique du fait de la tempête.

Caisse de retraite des territoriaux et hospitaliers

Dans les élections au conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, la CGT confirme sa place de première organisation syndicale chez les actifs avec 32,59 % des suffrages et progresse en nombre de voix. Elle devient la première organisation syndicale dans le collège retraités avec 28,23 % des voix. Ce résultat place la CGT très largement en tête de toutes les organisations syndicales.